

AVENANT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Ville de Lille - Commune associée de Lomme, représentée par Monsieur Roger VICOT, Maire délégué de la commune associée de Lomme agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil Communal en date du 06 Octobre 2021 et du Conseil Municipal de Lille en date 08 Octobre 2021, désignée ci-après par "la Commune", n° SIRET / 215 903 550 00014, Code NAF : 8411 Z,

D'une part

Et

L'association « **LE DENIER DES ECOLES LAIQUES** » (n° de déclaration de la préfecture : W595004997 et n° de contrat pour les responsabilités civiles : 1867125 T, N° SIRET : 437 654 718 00018, Code APE : 9499 Z) ayant son siège social à l'hôtel de ville de Lomme, représentée par Madame Chantal LEPOT, Présidente, agissant en cette qualité, désignée ci-après par « l'Association », d'autre part,

D'AUTRE PART,

Il a été convenu de modifier comme suit la convention intervenue entre les parties pour l'année 2021.

ARTICLE 1 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Les dispositions ci-dessous s'ajoutent aux articles de la convention relatifs aux activités subventionnés, aux montants des subventions octroyés et le cas échéant aux modalités de versement.
Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

ARTICLE 2 : ACTIVITES DE L'ASSOCIATION PRISES EN COMPTE

En complément des activités de l'Association reprises en convention, les activités prises en compte par la Ville au titre du présent avenant sont les suivantes :
Diffusion dans les écoles maternelles de la ville d'un programme de courts-métrages intitulé « Ma petite planète verte »

ARTICLE 3 : SUBVENTION

Afin de soutenir les actions de l'Association mentionnées à l'article 2 ci-dessus, et à la condition qu'elle respecte toutes les clauses du présent avenant, la Ville s'engage à verser à l'Association une subvention s'élevant à la somme de 3 000,00 €.

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter le programme détaillé mentionnés ci-dessus et le budget prévisionnel ci-annexé.

Fait à Lille, le.....

P/L' Association,

P/La Ville